



Bénin
Burkina Faso
Cap-Vert
Côte d'Ivoire
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Libéria
Mali
Niger
Nigeria
Sénégal
Sierra Leone
Togo

Afrique de l'Ouest



Sensibilisation de réfugiés ivoiriens à l'hygiène et à l'assainissement dans le camp d'Ampain, au Ghana.

FAITS MARQUANTS

- À la fin de l'année 2011, l'Afrique de l'Ouest abritait plus d'un million de personnes relevant de la compétence du HCR, dont environ 754 600 en Côte d'Ivoire. Quelque 1 500 réfugiés ont bénéficié d'une aide au rapatriement, principalement en direction de la Mauritanie.
- Les stratégies d'intégration sur place poursuivies par le HCR dans la sous-région ont amélioré l'accès de tous les réfugiés vivant en Gambie, en Guinée et en Sierra Leone aux terres, au logement, à l'enseignement, à la santé, à la formation professionnelle et à la protection.



- À la fin de l'année 2011, l'Afrique de l'Ouest abritait plus d'un million de personnes relevant de la compétence du HCR, dont environ 754 600 en Côte d'Ivoire. Quelque 1 500 réfugiés ont bénéficié d'une aide au rapatriement, principalement en direction de la Mauritanie.
- Les stratégies d'intégration sur place poursuivies par le HCR dans la sous-région ont amélioré l'accès de tous les réfugiés vivant en Gambie, en Guinée et en Sierra Leone aux terres, au logement, à l'enseignement, à la santé, à la formation professionnelle et à la protection.
- Tout au long de l'année 2011, le HCR a assumé la fonction de chef de file de l'intervention menée à l'échelle nationale et sous-régionale pour répondre à la situation d'urgence humanitaire née des élections contestées de 2010 en Côte d'Ivoire. Plus de 250 000 individus ont fui le pays pour se réfugier au Ghana, en Guinée, au Togo et au Libéria, où ils ont été reconnus d'emblée (prima facie). Au second semestre, le HCR a conclu des accords tripartites avec les Gouvernements de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Libéria en vue d'organiser le rapatriement librement consenti de quelque 135 000 Ivoiriens, dont quelque 96 000 réfugiés au Libéria.
- Le HCR a recommandé aux États membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de ratifier la Convention de 1954 relative au statut des apatrides, de même que la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, et d'adhérer à la Convention sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, adoptée par l'Union africaine en 2009.

Environnement opérationnel

En Afrique de l'Ouest, la situation politique et sécuritaire est demeurée précaire pendant la plus grande partie de l'année.

L'insécurité et la violence ont persisté en Côte d'Ivoire, suite à la contestation des résultats des élections de novembre 2010, ce qui a généré des flux de réfugiés considérables en direction des pays voisins au premier semestre 2011. Le nombre total d'Ivoiriens réfugiés au Libéria a très fortement augmenté pour atteindre près de 224 000 au plus fort de la crise. Le Ghana a accueilli plus de 17 000 Ivoiriens ; dans le même temps, d'autres pays de la sous-région ont accepté et reconnu plus de 8 000 réfugiés fuyant la Côte d'Ivoire.

À la fin de l'année, environ 281 000 réfugiés, principalement originaires de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Libéria, de Mauritanie, du Sénégal et du Togo, étaient toujours dispersés dans les zones urbaines et rurales de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Le nombre de demandeurs d'asile dans la sous-région, en hausse, a atteint près de 22 500 au cours de l'année ; environ 30 pour cent d'entre eux étaient originaires de pays situés hors de la zone CEDEAO.

Dans une moindre mesure, les tensions socio-politiques au Nigeria et la crise alimentaire dans la région du Sahel ont également provoqué des déplacements de population. Bien que le ralentissement de l'économie et les taux de chômage élevés observés dans la sous-région aient eu un impact négatif sur les efforts déployés pour améliorer l'autosuffisance des réfugiés en milieu urbain, le renforcement des capacités d'asile a considérablement progressé. Les organismes gouvernementaux et les commissions nationales d'aide aux réfugiés se sont davantage impliqués dans la détermination de leur statut, et les régimes et procédures d'asile sont devenus plus équitables dans l'ensemble de la sous-région. Aucun État d'Afrique de l'Ouest n'a refusé d'examiner les demandes d'asile déposées par les ressortissants de certains pays, et en 2011 comme au cours des années précédentes, aucun cas de refoulement, d'expulsion ou de détention injustifiée n'a été signalé.

Réalisations et impact

Afin d'appuyer la recherche de solutions durables pour les réfugiés en situation de déplacement prolongé, l'Organisation a mené des activités d'accompagnement psychosocial et de profilage qui ont fourni des données plus précises sur les réfugiés enregistrés dans la sous-région et permis de mieux connaître leurs besoins. La formation technique, qui procure des moyens de subsistance, a été vivement encouragée. Au Ghana, quelque 1 500 réfugiés ont achevé des formations professionnelles et reçu un certificat de l'Institut national de formation professionnelle.

Des progrès ont également été réalisés dans la mise en œuvre la stratégie globale destinée à mettre un terme à la situation des réfugiés libériens. Le HCR a de ce fait été en mesure, au début de l'année 2012, de recommander le recours aux clauses de cessation « pour circonstances ayant cessé d'exister », avec entrée en vigueur au 30 juin 2012, pour les réfugiés ayant fui les guerres civiles de 1989 et 2003 au Libéria. Quelque 60 000 réfugiés libériens sont toujours exilés, principalement dans des pays d'Afrique de l'Ouest.

Les partenariats pour la protection des réfugiés ont également été renforcés en 2011, comme en témoigne le fait que le Gouvernement du Ghana ait invité les institutions onusiennes à participer au mécanisme national de coordination créé au titre de la préparation et de la réponse à la situation d'urgence en Côte d'Ivoire. Cela a contribué à la protection efficace de quelque 17 000 demandeurs d'asile ivoiriens.

L'Organisation a intensifié ses discussions avec la CEDEAO et avec la Banque africaine de développement pour explorer d'autres pistes de collaboration dans la sous-région. En conséquence, la CEDEAO et le HCR ont conclu un accord pour mettre en œuvre des activités visant à promouvoir des solutions durables pour les réfugiés accueillis en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria et en Sierra Leone.

En 2011, les efforts de plaidoyer du HCR sur la question de l'apatridie ont été récompensés lorsque le Nigéria, le Bénin, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Togo ont ratifié la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

L'intégration des réfugiés sur place a également progressé de manière tangible. Au Ghana, plus de 11 000 réfugiés libériens ont exprimé le souhait de s'intégrer sur place en tant que ressortissants de la CEDEAO. De plus, l'accès des réfugiés vulnérables aux soins de santé primaires s'est amélioré au Ghana, avec l'inscription de 924 personnes supplémentaires au régime national d'assurance-maladie, et le renouvellement de la carte de plus de 2 400 autres.

La prise en charge des besoins de protection spécifiques s'inscrivait dans la stratégie destinée aux réfugiés vivant dans des zones urbaines de la sous-région. Pour assurer une prise en charge harmonisée, fondée sur les principes qui régissent la politique du HCR sur les réfugiés urbains, une politique régionale d'assistance aux réfugiés urbains a été finalisée. Cette politique énonce des normes communes destinées à garantir à ces réfugiés l'exercice de leurs droits fondamentaux et l'accès aux services.

Contraintes

De bonnes conditions de sécurité et des ressources financières sont nécessaires pour apporter des solutions durables aux populations réfugiées de longue date. La situation socio-économique fragile des pays d'Afrique de l'Ouest reste une contrainte majeure pour l'intégration sur place, en particulier dans les zones urbaines. Le manque de financements pour reloger les réfugiés résidant dans des camps ou des zones urbaines dans de nouvelles communautés a également freiné les processus d'intégration sur place. Le contexte politique instable dans de nombreux pays de la région a eu une incidence négative sur les programmes de rapatriement et de réintégration, de sorte que de nombreux réfugiés ont considéré la réinstallation dans un pays tiers comme leur seul espoir.

Bon nombre de bureaux du HCR dans la sous-région ont connu une forte rotation de personnel en 2011, liée essentiellement aux déploiements assurés pour répondre à la situation d'urgence en Côte d'Ivoire.

Opérations

Les opérations du HCR en Côte d'Ivoire et au Libéria sont décrites dans des chapitres distincts.

Budget et dépenses en Afrique de l'Ouest | dollars E.-U.

Pays		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	Total
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour la réintégration	Projets pour les déplacés internes	
Côte d'Ivoire	Budget	13 418 143	4 308 243	1 599 966	27 927 856	47 254 208
	Dépenses	4 746 018	1 555 958	1 297 236	5 370 679	12 969 891
Ghana	Budget	13 121 409	0	1 764 316	0	14 885 725
	Dépenses	8 263 404	0	462 017	0	8 725 421
Guinée	Budget	5 318 968	0	2 911 645	0	8 230 613
	Dépenses	3 433 963	0	2 010 580	0	5 444 543
Libéria	Budget	84 939 469	0	5 283 256	0	90 222 725
	Dépenses	46 564 552	0	4 551 843	0	51 116 395
Sénégal - Bureau régional ¹	Budget	56 513 304	734 910	7 888 856	1 144 719	66 281 789
	Dépenses	28 649 310	479 139	1 239 132	1 134 490	31 502 071
Budget total		173 311 293	5 043 153	19 448 039	29 072 575	226 875 060
Total des dépenses		91 657 247	2 035 097	9 560 808	6 505 169	109 758 321

¹ Inclut les activités au Bénin, au Burkina Faso, au Cap-Vert, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger, au Nigéria, en Sierra Leone et au Togo.

Au Sénégal, le bureau régional a renforcé sa capacité de coordination et de gestion. À l'exception de la Côte d'Ivoire et du Libéria, tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont désormais placés sous la responsabilité du bureau régional. Le HCR a recruté des effectifs au cours de l'année afin de se donner des moyens plus solides pour superviser la prise en charge des besoins croissants dans la sous-région.

En 2011, le HCR a orienté ses interventions en **Gambie** sur le renforcement de l'autosuffisance, des moyens de subsistance et de l'intégration sur place de quelque 7 000 réfugiés sénégalais vivant en milieu rural. Environ 60 pour cent des ménages réfugiés ont eu accès à un terrain pour se loger et y ont bâti leur maison. Tous ont eu accès à des terres arables. La Commission gambienne d'aide aux réfugiés a délivré 600 pièces d'identité à des réfugiés adultes arrivés en 2011, ainsi qu'aux réfugiés arrivés en 2006, remplaçant les cartes perdues ou en émettant de nouvelles pour ceux qui avaient atteint l'âge de la majorité. L'année 2011 a été marquée par l'afflux d'un millier de réfugiés sénégalais fuyant les combats entre les forces rebelles et gouvernementales en Casamance ; le HCR et ses partenaires ont répondu à cette situation d'urgence en distribuant des vivres, des articles non alimentaires et des outils. De plus, l'Organisation a fourni de nouvelles pompes à bras à quatre communautés pour accroître l'approvisionnement en eau de personnes relevant de sa compétence.

Au **Ghana**, plus de 17 000 réfugiés ivoiriens ont été enregistrés. Le HCR et ses partenaires ont facilité le transport des demandeurs d'asiles des zones frontalières vers les camps pour assurer leur sécurité. Le HCR a dirigé l'opération humanitaire d'urgence montée pour répondre à l'afflux de réfugiés ivoiriens, apportant une aide multisectorielle, principalement dans des camps.

L'Organisation a entrepris d'établir le profil de plus 8 300 réfugiés accueillis en **Sierra Leone** afin de déterminer des solutions durables adaptées à leur cas. Trente-quatre réfugiés ont été rapatriés et le HCR a continué à faciliter l'intégration sur place de réfugiés libériens vivant en milieu rural. En 2011, le Haut Commissariat a fourni quelque 400 abris, au bénéfice de plus de 400 familles réfugiées (près d'un millier d'individus) vivant dans des zones rurales ou urbaines. Pour promouvoir la coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés

d'accueil, une trentaine d'abris ont été construits à l'intention de familles vulnérables issues des communautés d'accueil. Près de 600 réfugiés ont bénéficié de mesures de renforcement des moyens de subsistance dans des zones rurales.

Suite à l'enregistrement de quelque 6 400 réfugiés ivoiriens supplémentaires en Guinée, le nombre total de réfugiés ivoiriens bénéficiant de l'assistance du HCR a atteint plus de 16 600 à la fin de l'année. Les réfugiés ont reçu des vivres, des articles non alimentaires, des intrants agricoles et des soins de santé primaires. Les projets de renforcement des moyens de subsistance, destinés à faciliter l'intégration sur place, ont été centrés sur la production agricole.

Fin 2011, le **Mali** accueillait quelque 3 200 réfugiés et 2 500 demandeurs d'asile, originaires de divers pays africains et résidant principalement dans des agglomérations. Une étape décisive a été franchie dans le domaine de la protection lorsque la Commission de recours pour la détermination du statut a été créée. Le HCR a réalisé des progrès, concernant l'enregistrement et l'accès des réfugiés urbains, principalement originaires de Côte d'Ivoire, à des documents. Au cours de l'année, tous les Mauritaniens réfugiés dans la région de Kayes ont été enregistrés. Le HCR a également offert une assistance éducative à plus de 100 enfants réfugiés, qui ont ainsi pu aller à l'école primaire.

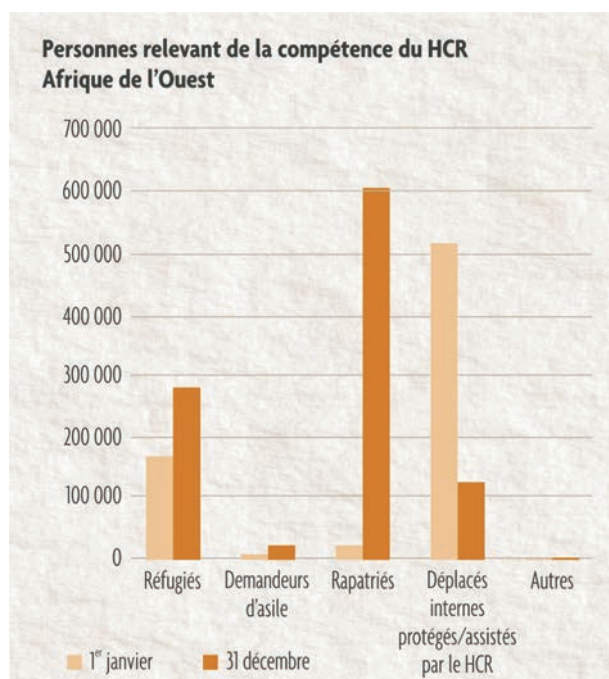
Bien que le climat socio-politique au **Nigéria** ait été marqué par des troubles et des attentats terroristes en 2011, le pays est parvenu à franchir une étape importante en ratifiant la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Le HCR est venu en aide à plus 8 800 réfugiés, dont quelque 5 300 Libériens. Le bureau du HCR au Nigéria et l'OIM ont également publié un document de référence commun sur la protection des réfugiés et des autres personnes qui se déplacent dans l'espace de la CEDEAO, distribué dans 15 pays de la CEDEAO. Cette publication contribue à la stratégie régionale destinée à renforcer les droits des réfugiés qui participent à des mouvements mixtes et à lutter contre le trafic et la traite des êtres humains.

Quelque 1 300 Mauritaniens réfugiés au **Sénégal** ont été rapatriés de leur plein gré en 2011, ce qui porte à près de 22 000 le nombre de réfugiés mauritaniens ayant regagné leur pays depuis janvier 2008. Le HCR a poursuivi ses négociations avec les autorités sénégalaises concernant les modalités de la délivrance de cartes d'identité aux réfugiés résidant au Sénégal. Un accord a été conclu par le HCR, le ministère de l'Intérieur et d'autres partenaires gouvernementaux, formalisant la vérification et l'enregistrement des populations réfugiées au Sénégal. Quelque 12 000 cartes d'identité biométriques ont été délivrées à des réfugiés de plus de cinq ans en 2011.

Au **Libéria**, au **Ghana**, au **Togo** et en **Guinée**, dans le cadre de la préparation d'une stratégie visant à faciliter le rapatriement des réfugiés ivoiriens, des accords tripartites ont été conclus avec le Libéria, le Ghana et la Guinée. Le document de synthèse et les documents de stratégie élaborés pour l'invocation de la clause de cessation ont été amendés par la suite pour tenir compte de l'évolution de la situation au Libéria, où les élections présidentielles de 2011 ont donné lieu à des troubles.

Au **Togo**, plus de 19 000 réfugiés, dont quelque 5 000 Ivoiriens, ont bénéficié d'une protection internationale et de services sociaux et communautaires, notamment de soins médicaux et d'activités de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste.

En **Guinée-Bissau**, plus de 400 adultes issus de 11 communautés ont reçu une formation sur la conservation des



produits, la préparation du compost, les activités agricoles durables, les banques de semences, la direction et la gestion des organisations et les mécanismes de base de la comptabilité. La création de jardins dans quatre villages a considérablement amélioré la connaissance des techniques de production modernes et les compétences nutritionnelles, stimulant la création de jardins par d'autres foyers, et contribuant à une alimentation plus équilibrée des familles. Des échanges organisés entre les réfugiés et les communautés d'accueil leur ont permis de partager des expériences, favorisant une cohabitation pacifique. Un mécanisme de microcrédit informel a bénéficié à plus de 500 personnes.

Au **Bénin**, le HCR s'est concentré sur l'intégration sur place de plus de 400 réfugiés urbains originaires de Côte d'Ivoire. Au cours de l'année, 18 réfugiés ont été réinstallés, 64 autres bénéficiant d'une aide pour rentrer de leur plein gré dans leur pays. Quatre familles de réfugiés rwandais et une famille de réfugiés congolais ont obtenu des certificats de naturalisation au

Bénin. Vingt-deux réfugiés ont reçu un soutien à la formation professionnelle. Quelque 40 réfugiés récemment arrivés, dont 28 femmes, ont bénéficié de microcrédits.

Informations financières

Les besoins financiers du HCR pour la sous-région d'Afrique de l'Ouest en 2011 s'élevaient initialement à 99,2 millions de dollars E.-U., un montant en hausse par rapport 80,8 millions requis en 2010. Cette augmentation était destinée à préparer la stratégie globale pour les réfugiés libériens, y compris leur rapatriement librement consenti. En raison de la situation d'urgence en Côte d'Ivoire et de l'afflux de réfugiés au Libéria voisin, les besoins financiers ont encore augmenté pour atteindre au total 226,8 millions de dollars E.-U. à la fin de l'année. Le montant total des dépenses en Afrique de l'Ouest s'est élevé à près de 110 millions de dollars E.-U., soit plus du double du montant dépensé en 2010.

Contributions volontaires pour l'Afrique de l'Ouest | dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
AFRIQUE DE L'OUEST - SOUS-RÉGION					
Australie				2 139 037	2 139 037
<i>Australia for UNHCR</i>				591	591
Canada				815 494	815 494
Danemark				3 828 572	3 828 572
Finlande				1 373 626	1 373 626
Donations en ligne au Siège				3 436	3 436
Liechtenstein				108 460	108 460
Nouvelle-Zélande				872 500	872 500
Norvège				1 431 127	1 431 127
Donateurs privés en Chine				1 487	1 487
Donateurs privés en Italie				136 767	136 767
États-Unis d'Amérique				7 500 000	7 500 000
<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe</i>				284 900	284 900
Afrique de l'Ouest - Sous-total	0	0	0	18 496 000	18 496 000
CÔTE D'IVOIRE					
Union africaine			100 000		100 000
CERF			1 162 150		1 162 150
<i>Charities Aid Foundation</i>				2 905	2 905
<i>España con ACNUR</i>				1 996	1 996
Union européenne	348 909	43 615	274 143		666 667
Japon				1 231 072	1 231 072
<i>Japan Association for UNHCR</i>				3 270	3 270
Pays-Bas				2 500 000	2 500 000
Fonds de l'OPEP pour le développement international	118 732				118 732
Donateurs privés au Canada			2 935	2 863	5 798
Donateurs privés en Chine				1 081	1 081
Donateurs privés en Italie				37 090	37 090
Donateurs privés en Suède				38 688	38 688
Donateurs privés au Royaume-Uni				15 833	15 833
République de Corée			100 000		100 000
<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe</i>				206 044	206 044
Côte d'Ivoire - Sous-total	467 641	43 615	1 639 228	4 040 842	6 191 325

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
GHANA					
CERF	552 120				552 120
Union européenne	1 335 868				1 335 868
Fondation Lebara	141 443				141 443
Ghana - Sous-total	2 029 430	0	0	0	2 029 430
GUINÉE					
CERF	390 012				390 012
Guinée - Sous-total	390 012	0	0	0	390 012
LIBÉRIA					
Banque africaine de développement	630 000				630 000
Union africaine	75 000				75 000
Australie	2 028 398				2 028 398
Belgique	1 430 615				1 430 615
Canada	1 519 868				1 519 868
CERF	2 255 737				2 255 737
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)	500 000				500 000
Union européenne	4 226 023				4 226 023
France	549 452				549 452
Allemagne	1 027 413				1 027 413
Irlande	544 959				544 959
Fonds de l'OPEP pour le développement international	220 502				220 502
République de Corée	200 000				200 000
Suisse	637 767				637 767
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	383 250				383 250
Fonds des Nations Unies pour la population	119 840				119 840
Royaume-Uni	7 211 538				7 211 538
États-Unis d'Amérique				15 800 000	15 800 000
USA for UNHCR	198 572				198 572
Libéria - Sous-total	23 758 934	0	0	15 800 000	39 558 934
SÉNÉGAL - BUREAU RÉGIONAL					
Union africaine	50 000				50 000
CERF	720 262				720 262
Union européenne	482 962				482 962
Finlande			435 182		435 182
Sénégal - Bureau régional - Sous-total	1 253 224	0	435 182	0	1 688 406
Total	27 899 242	43 615	2 074 409	38 336 841	68 354 107